



Saint-Denis, le 31 août 2021

Monsieur le Président  
de l'Établissement Public Territorial  
Plaine Commune  
21 rue Jules Rimet  
93218 Saint-Denis

Objet : Préavis de grève pour le mercredi 8 septembre 2021

Monsieur le Président,

Le mardi 13 juillet, les agents de la Lecture Publique ont souhaité se faire entendre des élus communautaires au sujet du nouveau cycle de travail. Vous leur avez annoncé que « le sujet n'a pas à être débattu avec vous », leur proposant seulement de diffuser leur courrier à l'ensemble des élus et un rendez-vous aux représentants de la CGT le jeudi 15 juillet 2021.

Les syndicats SUD et CGT se sont donc rendus ensemble à cette rencontre pour réaffirmer le refus des agents sur la problématique de l'ouverture du dimanche et pour écouter vos propositions du Président. Il n'en avait pas ! Vous a rappelé que l'ouverture du dimanche est une décision politique validée par les 9 maires lors d'un bureau exécutif et que ce n'est pas négociable. Vous avez toutefois ouvert la possibilité d'une rencontre avec une commission impliquant les élus communautaires d'autres sensibilités politiques.

Nous avons rappelé l'inquiétude et le mal-être des agents sur le terrain accentués par des prises de décisions et un calendrier en accéléré. Le prochain Comité technique étant reporté au 3 septembre à 10h, les temps d'échanges restent bien courts pour travailler sur le sujet. Vous avez abondé dans notre sens à l'idée de décaler l'application de cette partie de votre programme, mais seulement de quelques semaines pour des négociations supplémentaires. Nos revendications portent sur les points suivants :

- Un report du calendrier pour éviter la précipitation
- Pas de travail le dimanche
- Conserver les horaires d'ouvertures actuelles des médiathèques de quartier
- Une opposition à l'annualisation du temps de travail
- Des horaires réguliers et stables pour maintenir une vie privée et ne pas inverser les roulements des samedis.
- Proscrire la mobilité des agents d'une ville à une autre
- Mieux prendre en compte la situation des vacataires
- Reconnaître la pénibilité par la restitution de 6 jours de RTT prévu par la loi des 1607 heures
- Une équité entre les agents des centres villes et des quartiers :
  - o même nombre de jours libérés accordés (jours générés par le cycle de travail)
  - o Prise en compte d'un temps de fermeture identiques (15min)

Afin de permettre aux salariés de défendre leurs conditions de travail, **le syndicat CGT de Plaine Commune dépose un préavis de grève pour mercredi 8 septembre 2021** de 00h00 à 23h59.

Notre syndicat reste disponible pour toutes négociations sur les revendications du personnel. Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations respectueuses.



La Secrétaire Général  
Valérie Denis

Copie à : Mme Nadya Soltani, Mme Severine Eloto, M. Alexandre Fremiot, M. David Lebon, M. Joachim Delpech, M. Pierre Herraud, Mme Anne-Sophie Lecointe, Mme Erika Van Herzele, Mme Lucie Daudin, Mme Marie Rodier.